



Monsieur Pierre-Antoine MALOU et Madame Caroline CLAES,
Mademoiselle Anne MALOU,
Monsieur et Madame Géry MALOU,
Monsieur et Madame Benoît MALOU,
Comte et Comtesse EVERARD van der STRATEN PONTHOZ,
Madame Myriam MALOU,

ses enfants;

Madame Natacha MALOU et Monsieur Jean-Philippe PEIRE,
Monsieur et Madame Benjamin VAN HOVE, Thea et Lilou,
Monsieur et Madame Guillaume CAEYMAEX,
Giulia, Roxane et Arthur,
Monsieur et Madame Nicolas HUMBLET, Gaston,
Monsieur Lorenzo MALOU,
Monsieur et Madame Bernard HOLVOET,
Savannah, Brittany, Sydney et Daisy-Rose,
Monsieur et Madame Jeremy MALOU,
Comte et Comtesse David d'URSEL,
Logan, Santiago, Clyde, Angelo, Caledonia et Aristide,
Monsieur et Madame Bernardin MALOU, Aliénor,
Messieurs John, Derek et Clarent MALOU,
Mesdemoiselles Olivia et Salomé MALOU,
Madame Valentine Malou et Monsieur Adrien DUPRAT,
Monsieur Charlie MALOU et Madame Vanessa DE WEVER, Alice,
Monsieur et Madame Augustin MALOU, Basil,
Monsieur et Madame Paul BUYSENS, Juliette et Maxime,
Monsieur Quentin LEFEBVRE et Madame Fanny RIVIERE,
Mesdemoiselles Florence et Sophie ROBERT,

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame Xavier MALOU,

sa belle-sœur;

Les familles MALOU, DESCLÉE de MAREDSOUS
et ROBERTI de WINGHE,

Mesdames Laurette VINCENT, Brigitte COURTAÏN
et Brigitte DUJARDIN,
Et tout spécialement, Madame Rémi ALI,

qui l'ont si bien entouré;

ont la tristesse de faire part du décès de

MONSIEUR

Jean-Baptiste MALOU

veuf de Dame Marie-Thérèse DESCLÉE de MAREDSOUS

**Volontaire de guerre 40-45
Chevalier de l'Ordre de Léopold II
Ancien Echevin de Sint-Agatha-Rode**

né à Etterbeek, le 18 août 1924 et pieusement décédé
à Grez-Doiceau le 3 avril 2019, entouré de l'amour des siens.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Saint-Georges
le SAMEDI 6 AVRIL 2019 à 11 heures.

La famille y recevra les condoléances à partir de 10 h 15.
(Rue Saint-Georges 2 à 1390 Grez-Doiceau)

L'inhumation, dans le caveau de famille à Sint-Agatha-Rode,
aura lieu dans la stricte intimité familiale.

LE PRÉSENT AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

MICHEL